

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

DU SAMEDI 15 MARS 2014 au siège de la Ligue à Saint-Denis

NOM Prénom	Présents	Absents	Représenté par
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
BEAUSSART Patrick	X		
BENECHIE Jean-Claude		X	
BESSON TALABOT Martine	X		
BOICHEROT Charles -Henry	X		
BRASA Didier	X		
CORNILLON Jean-Claude	X		
CRETOT André		X	
DARRAS Flore		X	
DEMELLE Jean-Paul	X		
DURIEZ Odile		X	
GODEL Raymond	X		
HAMY Claude	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MAHE Bernard	X		
MARCASTEL Claude		X	
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
PARAVY Nathalie	X		
RAY Jacques		X	
RIGAUD Christian		X	
ROUSSEAU Didier		X	
THIVET Sylvie		X	
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier	X		
78. FREYCENET Pierre	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. POUPIN Virginie		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. BERTRAND Alain	X		
95. DECRET Arlette		X	
CTR			
BOUTEFEU Clémence		X	
JOHNSTON David	X		
INVITES			
Jean-Claude MOLET		X	
Guy LAURENT		X	
SERVICES ADMINISTRATIFS			
BERNADAT Jacques	X		
CHAOUAT Stéphane	X		
LEPOITTEVIN Evenelle	X		

1- Approbation du compte rendu du comité directeur du 16 décembre 2013

Le compte rendu du comité directeur du 16 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2- Point financier

Il s'agit d'approuver la proposition concernant les nouveaux tarifs pour la prochaine saison. Une discussion s'engage.

	FFTT 13/14	2014/2015	aug	LIGUE 13/14	2014/2015	aug	DEP	TOTAL
Nouveaux Clubs 1 ^{re} année	20,00	20,50	0,50	0,00			0,00	20,50
Nouveaux Clubs 2 nd année	20,00	20,50	0,50	0,00			0,00	20,50
Réaffiliation	63,00	65,00	2,00					65,00
COTISATION REGIONALE			0,00	75,00	76,00	1,00		76,00
F.T.T. Tarif unitaire	39,00	39,00	0,00			0,00		39,00
Bulletin Libre Club Correspond Internet				Gratuit	Gratuit			
Bulletin "Libre" papier (par exemplaire)			0,00	130,00	130,00	0,00		130,00
Bulletin "Libre" électr. (15 ex.)			0,00	45,00	45,00	0,00		45,00
Bulletin "Corpo" papier (par exemplaire)			0,00	55,00	55,00	0,00		55,00
Bulletin "Corpo" électr. (15 ex.)			0,00	40,00	40,00	0,00		40,00
LICENCES								
Séniors - Vétérans	16,85	17,20	0,35	10,15	11,40	1,25		28,60
Juniors	16,85	17,20	0,35	10,15	11,40	1,25		28,60
Cadets	8,45	8,65	0,20	4,05	5,05	1,00		13,70
Minimes	8,45	8,65	0,20	4,05	5,05	1,00		13,70
Benjamins	8,45	8,65	0,20	4,05	5,05	1,00		13,70
Poussins	8,45	8,65	0,20	4,05	5,05	1,00		13,70
LICENCES "PROMO"								
Séniors - Vétérans	4,95	5,10	0,15	0,00	0	0,00	6,70	11,80
Juniors	4,95	5,10	0,15	0,00	0	0,00	6,70	11,80
Cadets	2,25	2,35	0,10	0,00	0	0,00	2,95	5,30
Minimes	2,25	2,35	0,10	0,00	0	0,00	2,95	5,30
Benjamins	2,25	2,35	0,10	0,00	0	0,00	2,95	5,30
Poussins	2,25	2,35	0,10	0,00	0	0,00	2,95	5,30
MUTATIONS								
- Messieurs								
N° 1 à 10	2370,00	2430,00	60,00	730,00	750,00	20,00		3180,00
N° 11 à 25	1500,00	1540,00	40,00	500,00	515,00	15,00		2055,00
N° 26 à 50	980,00	1005,00	25,00	320,00	330,00	10,00		1335,00
N° 51 à 100	720,00	736,00	16,00	240,00	247,00	7,00		1025,00
N° 101 à 300	400,00	410,00	10,00	150,00	154,00	4,00		564,00
N° 301 à 1000	150,00	154,00	4,00	120,00	123,00	3,00		277,00
Classés 19 et plus (sauf N°)	105,00	108,00	3,00	105,00	108,00	3,00		218,00
Classés 17 et 18	85,00	87,00	2,00	85,00	87,00	2,00		174,00
Classés 15 et 16	54,00	55,00	1,00	54,00	55,00	1,00		110,00
Classés 13 et 14	42,00	43,00	1,00	42,00	43,00	1,00		86,00
Classés 10 à 12	31,00	32,00	1,00	31,00	32,00	1,00		64,00
Classés 9 et moins	21,00	22,00	1,00	21,00	22,00	1,00		44,00
- Féminines								
N° 1 à 10	1240,00	1270,00	30,00	360,00	375,00	15,00		1645,00
N° 11 à 25	750,00	770,00	20,00	250,00	260,00	10,00		1030,00
N° 26 à 50	620,00	635,00	15,00	180,00	185,00	5,00		800,00
N° 51 à 100	500,00	515,00	15,00	150,00	155,00	5,00		670,00
N° 101 à 300	150,00	155,00	5,00	100,00	105,00	5,00		260,00
Classés 15 et plus	54,00	56,00	2,00	54,00	56,00	2,00		112,00
Classés 13 et 14	42,00	43,00	1,00	42,00	43,00	1,00		86,00
Classés 10 à 12	31,00	32,00	1,00	31,00	32,00	1,00		64,00
Classés 9 et moins	21,00	22,00	1,00	21,00	22,00	1,00		44,00
CRITERIUM (Individuels)								
Régionaux & Nationaux								
Séniors - Vétérans	15,00	16,00	1,00	23,00	24,00	1,00		40,00
Juniors	7,00	7,50	0,50	23,00	24,00	1,00		31,50
Cadets	7,00	7,50	0,50	23,00	24,00	1,00		31,50
Minimes	7,00	7,50	0,50	23,00	24,00	1,00		31,50
Benj. - Pouss.	7,00	7,50	0,50	15,00	15,00	0,00		23,50
EQUIPES								
Pré Nat. Messieurs				280,00	280,00	0,00		280,00
R1 Messieurs				280,00	280,00	0,00		280,00
R2 Messieurs				280,00	280,00	0,00		280,00
R3 Messieurs				250,00	250,00	0,00		250,00
Pré Nat. Dames				230,00	240,00	10,00		240,00
R1 Dames				190,00	200,00	10,00		200,00

CHAMPION. PARIS								
Excellence				150,00	150,00	0,00	150,00	
Promo Excellence				150,00	150,00	0,00	150,00	
Honneur				150,00	150,00	0,00	150,00	
Promo Honneur				150,00	150,00	0,00	150,00	
1 ^{re} Division				100,00	100,00	0,00	100,00	
2 ^e Division				50,00	50,00	0,00	50,00	
CAUTION TOURNOI								
Régional				120,00	140,00	20,00	140,00	
CORPO								
Championnat Masculin				45,00	45,00	0,00	45,00	
Créterium Masculin				25,00	25,00	0,00	25,00	
Coupe Masculin				15,00	15,00	0,00	15,00	
Tournoi d'ouverture				11,00	12,00	1,00	12,00	
Individuels Masculins				11,00	12,00	1,00	12,00	
Individuels Féminins				11,00	12,00	1,00	12,00	
Indiv. Vétér. Mascul.				11,00	12,00	1,00	12,00	
Indiv. Vétér. Fémin.				11,00	12,00	1,00	12,00	
Doubles				10,00	10,00	0,00	10,00	
Champ.France Corpo Simple	20,00	20,00				0,00	20,00	
Champ.France Corpo vétérans	16,00	16,00				0,00	16,00	
Champ.France Corpo Double	16,00	16,00				0,00	16,00	
Coupe nationale Corporative	24,00	24,00				0,00	24,00	
DIVERS								
Homol. Tournoi Rég.				60,00	70,00	10,00	70,00	
coupe de France des clubs	décision à prendre si organisation de cette compétition							
Chall. Région. B. JEU				60,00	prix variable selon formule			
Tournoi Féminin			en discussion suite à reunion féminine					
Interclubs Régionaux	prix variable selon formule et si maintien de la compétition							
Interclubs Nationaux	24,00	suppression						
Journées Fin. Indiv. Sén+Jun	14,00	14	en discussion à la FFTT		0,00		14,00	
Championnat Vétérans Indiv.	20,00	20,00		10,00	10,00	0,00	10,00	
Double Vétérans	16,00	16,00				0,00		
Coupe Vétérans	24,00	24,00		10,00	20,00	10,00	20,00	
challenge national Bernard Jeu	23,50	suppression						
Finales Fédér. Classements	13,00							
Interdépartementaux Maxi	à débattre problème de salle							
CRITERIUM (Individuels)								
Départementaux								
Séniors - Vétérans	15,00	16,00	1,00	0,00	0,00	0,00	16,00	
Juniors	7,00	7,50	0,50	0,00	0,00	0,00	7,50	
Cadets	7,00	7,50	0,50	0,00	0,00	0,00	7,50	
Minors	7,00		0,50	0,00	0,00	0,00	7,50	
Benj. - Pous.	7,00	7,50	0,50	0,00	0,00	0,00	7,50	

Les membres du comité directeur décident de se prononcer sur les montants des tarifs, à l'exception des lignes en bleu (décision sur la continuité des compétitions).

Ils votent en faveur de cette proposition par 17 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions.

Olivier FOURREAU souhaiterait que pour l'année prochaine le budget prévisionnel soit présenté en même temps que la proposition des tarifs.

3- Rapport d'activités des vice-présidents de branche

➤ Branche Sportive

Les Interdépartementaux

INTERDEPARTEMENTAUX JEUNES 2013/2014 - 17 et 18 MAI 2014 à la Halle Georges Carpentier, Paris 13 Propositions de changements du règlement sportif retenues par la Commission Sportive Régionale lors de sa réunion du mardi 11 mai.

Suite à une réunion des CTD, je vous demande s'il est possible de tenir compte des modifications suivantes pour le règlement des Interdépartementaux à venir.

a) Permettre le capitanat, même si le capitaine n'est pas licencié dans le département de son équipe.

OUI, mais obligation d'être licencié traditionnel dans un club.

b) Accepter le double surclassement des joueurs.

OUI, sans limitation, à condition qu'un ou des joueurs ou joueuses inscrits dans une équipe d'une ou deux catégories d'âge supérieure à la sienne, que dans sa propre catégorie d'âge une équipe soit inscrite (4 joueurs ou 3 joueuses pour les poussines), en respectant la réglementation Fédérale pour les Benjamins.

c) Limitation du nombre de mutés par département. Actuellement 2 mutés extérieurs au département sont autorisés pour l'ensemble des équipes.

Proposition : qu'un muté (quelque soit le muté, hors département) soit autorisé par équipe (soit 10 mutés maximum pour l'ensemble des équipes).

d) Listes des joueurs

Les départements devront déposer une liste de 10 joueurs maximum pour les catégories poussins et de benjamins à juniors, garçons et filles et une liste de 6 joueuses pour les poussines au plus tard le LUNDI 5 MAI 2014.

Puis une liste de 4 joueurs maximum, pour toutes les catégories, issue des listes déposées le 5 mai, devra être déposée au plus tard le JEUDI 15 MAI 2014 à midi (délai de rigueur). Il sera possible de pourvoir à un remplacement dans chaque catégorie le jour même de l'épreuve, sous les conditions que:

- ce joueur fasse partie de la liste des 10 joueurs, 6 pour les poussines;

-ce joueur ait le nombre de points classement égal ou inférieur au joueur ayant le moins de points classement de la liste de 4 joueurs.

Les propositions de modification de règlement sont adoptées à l'unanimité.

Challenge Jeunes garçons

CHALLENGES JEUNES GARCONS D'ILE DE France - Samedi 21 juin 2014 à la Halle Georges Carpentier, Paris 13è

ORGANISATION SPORTIVE

5 tableaux sont organisés

Tableau A : - 9 ans (poussins)

Tableau B : - 11 ans (benjamins de 500 à 599 pts)

Tableau C : - 11 ans (benjamins de 600 pts et +)

Tableau D : - 13 ans (minimes de 500 à 799 pts)

Tableau E : - 13 ans (minimes de 800 pts et +)

Un poussin peut s'inscrire dans le tableau B ou C, avec l'obligation de s'inscrire dans un de ces deux tableaux en fonction de ses points classements. Ex un poussin de 500 pts peut s'inscrire dans le tableau B.

Un benjamin peut s'inscrire dans le tableau D ou E, avec l'obligation de s'inscrire dans un de ces deux tableaux en fonction de ses points classement (idem que les poussins).

Inscription gratuite.

Plage horaire : de 10h à 19h

Si le nombre d'inscrits est trop important pour respecter cette plage horaire, il sera pris les inscriptions en fonction de la date de réception.

Poules de 4 joueurs répartis en fonction de leurs points classement. En cas d'égalité de points, par tirage au sort. Il sera évité que deux joueurs d'un même club soient dans la même poule, dans la mesure du possible. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau TED.

Challenges :

1 challenge du nombre récompensant les trois clubs ayant le plus d'inscrits. Dotation en matériel.

1 challenge général aux points récompensant les trois premiers clubs. Dotation en matériel.

Le challenge général sera cumulé avec le challenge général du deuxième tournoi régional féminin, qui se déroulera le lendemain.

Les trois premiers clubs de ces challenges recevront une dotation en matériel lors de l'AG de la ligue.

Récompenses : les 4 premiers de chaque tableau recevront une coupe.

C'est une épreuve de détection.

Coefficient de l'épreuve : 0,50

Les propositions concernant le règlement sportif du challenge jeunes garçons sont adoptées à l'unanimité.

2^{ème} TOURNOI RÉGIONAL FÉMININ CHALLENGE ELISABETH PURKART
le DIMANCHE 22 JUIN 2014 à la Halle Georges Carpentier, 81 Bd Masséna, 75013 PARIS

1. La Commission Sportive d'Ile-de-France organise un tournoi homologué réservé aux joueuses de la ligue, **licenciées traditionnelles** à la Fédération Française de Tennis de Table, de vétérans à poussines (sous réserve d'être en conformité avec les règlements administratifs).
2. La joueuse doit présenter au juge-arbitre sa licence comportant la mention « certificat médical présenté ».
3. Si cette mention ne figure pas sur la licence, elle doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.
4. Si elle ne peut pas présenter sa licence, une pénalité financière est appliquée. Elle est toutefois autorisée à jouer si elle peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, justifier qu'elle est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base fédérale (SPID).
5. Si la mention « ni entraînement, ni compétitions » y figure, elle devra également fournir un certificat médical en cours de validité.
6. Seule la vignette licence signée de la joueuse est acceptée. L'exemplaire du talon licence club ne sera pas accepté.
7. Les personnes figurant sur le « banc », situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence promotionnelle ou traditionnelle. Le juge-arbitre et/ou l'arbitre doivent s'assurer de leur licenciation.

8. Déroulement de la compétition.

7 tableaux (sous réserve d'un nombre suffisant d'engagées) :

Tableau A : → ouvert aux joueuses numérotées nationales

Tableau B : → ouvert aux classées 13 à 15 inclus

Tableau C : → ouvert aux classées de 10 à 12 inclus

Tableau D : → ouvert aux classées de 6 à 9 inclus

Tableau E : → ouvert aux classées 5

Tableau F : → ouvert aux jeunes filles minimales 1 et 2 non numérotées en série nationale

Tableau G : → ouvert aux jeunes filles de poussines à benjamines, non numérotées en série nationale

9. Organisation Sportive

a) Les joueuses ne peuvent s'inscrire que dans **un seul tableau de leur choix**, exception faite des jeunes filles du tableau G, qui ne peuvent s'inscrire que dans le tableau F.

Ex. une féminine classée 13 peut s'inscrire dans le tableau A (joueuses numérotées nationales)

b) Tableaux

par poules de 4 joueuses, (ou 3 joueuses si le nombre d'engagées est impair) les 2 premières étant qualifiées pour le tableau final, à élimination directe, chaque rencontre étant disputée en 3 manches gagnantes de 11 points.

Il sera organisé pour les 3^{èmes} et 4^{èmes} de poule du tableau G un tableau "consolante" (même formule que le tableau final). Les inscriptions seront prises sur place.

En cas de nombre insuffisant d'engagées dans un tableau (**- de 16 joueuses inscrites**), la Commission Sportive Régionale ou le Juge-Arbitre, assisté du délégué de la ligue, peuvent décider de regrouper plusieurs tableaux, voire d'annuler un tableau.

c) Pour la confection des poules, le placement des joueuses sera effectué d'après un ordre obtenu en tenant compte des points/classement. En cas d'égalité de points/classement, un tirage au sort sera effectué.

Il sera évité que des joueuses d'une même association se rencontrent en poule.

d) A la sortie des poules, les joueuses seront placées dans un tableau à élimination directe (T.E.D.), selon la méthode du tirage au sort international (la première de la poule 1 à la place 1, la première de la poule 2 à la place 2, les premières des poules 3 et 4, aux places 3 ou 4 par tirage au sort, les premières des poules 5 à 8 aux places 5 à 8 par tirage au sort, etc.. ; les joueuses classées 2^{èmes} de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur première respective).

Lorsqu'il est prévu un tirage au sort, il n'est pas tenu compte des appartenances à une même association, à deux associations ayant constitué une entente, à un même comité, ainsi qu'aux liens de parenté.

e) La compétition se déroulera avec des balles de couleur blanche.

10. Récompenses

a) Des coupes et des médailles récompenseront les 4 premières des tableaux principaux.

b) **Lots (uniquement pour les tableaux principaux) en bons d'achat utilisables dans plus de 200 enseignes commerciales en France.**

Participant es		Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tableau D	Tableau E	Tableau F	Tableau G
Si part. 1 à 1 ^{ère}		200€	180 €	180 €	140 €	100 €	80 €	80 €
Si part. 1 à 2 ^{ème}		120€	100 €	100 €	80 €	70 €	60 €	60 €
Si part. 17 à 32	3 ^{es} ex aequo	60€	40 €	40 €	40 €	30 €	30 €	30 €
Si part. 33 à 48	5 ^e à 8 ^e	30€	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

Les récompenses et lots des 4 premières de chaque tableau, ne seront remis que lors de la cérémonie protocolaire. Un lot sera remis aux 4 premières du tableau G de la consolante.

c) Challenges :

- Un challenge du nombre

Aux 3 clubs totalisant le plus de participantes présentes :

Dotation en matériel : valeur de 200 €, 150 €, 100 €.

-Un challenge général sportif du meilleur club (Challenge Elisabeth Purkart)

Aux 3 clubs ayant obtenu le plus de points sur l'ensemble des tableaux :

Dotation en matériel : valeur de : 300 €, 200 €, 150 €.

Les points de présence du challenge du nombre ne seront pas cumulés avec les points du challenge général.

Décompte des points :

Chaque joueuse présente marquera :

- 1 point par partie disputée en poule (même par WO, sur abandon ou blessure), pour les joueuses éliminées des poules (3^{ème} ou 4^{ème} place)
- X points par tour passé effectivement disputé (même par WO, sur abandon ou blessure) dans le tableau final, à savoir :
 - 2 pts pour les éliminées en 1/32èmes de finale
 - 3 pts pour les éliminées en 1/16èmes de finale
 - 4 pts pour les éliminées en 1/8èmes de finale
 - 5 pts pour les éliminées en ¼ de finale
 - 7 pts pour les éliminées en ½ finales
 - 9 pts pour la finaliste
 - 11 pts pour la première

Dans le cas où plusieurs clubs seraient à égalité, le challenge sera attribué à celui qui aura la joueuse la plus jeune ayant effectivement participé.

Loterie : Tirage au sort d'un club ayant participé et ne figurant pas parmi les bénéficiaires des 2 challenges cités à l'article c) :

Bon d'achat Wack Sport d'une valeur de : 150 €.

et qui sera encore présent lors de la cérémonie protocolaire. En cas d'absence, un nouveau tirage au sort aura lieu, et ceci tant que le bon de la loterie ne pourra être donné le jour même de l'épreuve. (Pas d'envoi postal)

11. Engagements

Droits d'inscription : **GRATUITS**

12. Discipline

Les cartons infligés aux joueuses lors de cette épreuve sont comptabilisés dans les épreuves dites « autres compétitions individuelles »

13. Coefficient pour le calcul des points-classement

Le coefficient attribué pour cette épreuve est de 0,50.

14. Forfait

Pour toute participante ayant été inscrite et qui se désisterait dans les 5 jours précédant le tournoi ou qui sera absente lors de l'épreuve, son association se verra pénalisée de 10 €, sauf cas de force majeure (un justificatif de l'absence devra être fourni. Ex : certificat médical, dans les 5 jours au plus tard qui suivent l'épreuve).

(Toute participante dûment inscrite, ne pouvant pas honorer son engagement avant l'épreuve est priée d'en aviser immédiatement le secrétariat de la Ligue (01.55.87.26.90))

15. Horaires

Après la date limite des engagements, une circulaire sera transmise aux clubs ayant des féminines inscrites, avec les horaires détaillés de l'épreuve.

Il n'y aura pas de coupure à midi. Les joueuses doivent être présentes au minimum 1/4 d'heure avant le début de la compétition. Toute joueuse non présente à l'appel de son nom sera éliminée.

16. Les engagements devront parvenir, par courrier ou internet à la ligue au plus tard le VENDREDI 6 JUIN 2014

17. Pas d'inscription possible sur place le jour même.

17. Ce tournoi compte pour le calcul du Challenge du Développement du Tennis de Table Féminin.

18. Le challenge Général de ce tournoi sera cumulé avec le challenge général de l'épreuve jeunes garçons de la veille. Les trois premiers clubs classés après le cumul de ces deux challenges recevront une dotation lors de l'AG de la ligue.

DATE DE DERNIERE MODIFICATION : **10/03/2014 – Version 1**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la ligue : 01.55.87.26.94 ou courriel. : sportive@fftt-idf.com

Les propositions concernant le règlement sportif du tournoi féminin sont adoptées à l'unanimité.

Un challenge général aura lieu sur les 2 épreuves : le tournoi féminin et le challenge jeunes garçons. Cela permettra de récompenser les clubs sur les catégories jeunes, filles et garçons.

Stéphane CHAOUAT précise qu'il faudra faire un effort de communication sur ces épreuves en envoyant un mail aux licenciés jeunes et en le mentionnant sur le site de la ligue.

Autres épreuves

La Fédération a voté, pour la saison 2014/2015 :

- la suppression de l'échelon National du Bernard JEU, des Interclubs Jeunes et du 5è tour du Critérium Fédéral de N1 ;
- la refonte de l'organisation sportive du Critérium Fédéral de la N1
- la création d'une nouvelle épreuve : la Coupe de France des clubs

La Commission Sportive Régionale, en date du 11 mars dernier, a donc évoqué les suites à donner au niveau régional de ces réformes, en tenant compte du sondage qui a été effectué auprès des 8 comités franciliens et de leur réponse.

La Commission propose donc :

- Bernard JEU :

- le maintien de cette épreuve au niveau départemental et régional

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

-de modifier l'organisation sportive : supprimer les deux tableaux élites et de rajouter les catégories poussines et poussins (afin de ne pas alourdir le cahier des charges actuel, 16 clubs de 10 joueurs, 24 tables, etc).

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

-de modifier l'intitulé de l'épreuve : Critérium des Jeunes des clubs

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

INTERCLUBS JEUNES : de supprimer l'échelon régional

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

REFONTE de l'ORGANISATION SPORTIVE de la N1

Cette refonte va avoir des répercussions sur les niveaux N2 et régional.

La Commission, avant d'étudier une réforme possible de notre niveau, attend de connaître les décisions qui seront prises le JEUDI 13 MAI, lors de la réunion des 4 ligues composant notre zone sportive, à Rennes, qui se prononceront sur une réforme ou pas de l'organisation de la N2 de nos deux zones.

Nous vous ferons parvenir le vendredi 14 mars leur projet afin que nous puissions en prendre connaissance lors du comité directeur.

Le délai qui nous est donc imparti, entre cette réunion et notre CD, ne nous permet donc pas d'étudier les répercussions pour le niveau régional.

La Commission se réunira afin d'y travailler, elle vous présentera son projet par Internet, afin que vous puissiez vous prononcer sur celui-ci. Nous ne pouvons pas attendre le prochain comité directeur de juin, trop tardif, les joueurs devant connaître notre organisation sportive afin de pouvoir s'inscrire en connaissance de cause.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Succinctement, c'est une nouvelle épreuve créée par la Fédération. C'est une épreuve par équipe de 6 joueurs, 3 filles et 3 garçons qui rencontrent une autre équipe de 6 joueurs, en 3 doubles et 6 simples, sous forme d'un « relais » en 11 points, la première équipe atteignant 99 points remporte la rencontre.

Il est possible à un club d'inscrire autant d'équipes qu'il le désire.

Cette épreuve n'est pas obligatoire au niveau départemental, mais la Fédération demande que toutes les ligues y participent.

La Commission souhaite ne pas y participer pour la saison 2014/2015, afin d'analyser ce qui va se passer l'année prochaine au niveau des autres ligues et du national, et d'avoir éventuellement le temps de mettre en place cette épreuve, car sans un échelon départemental, il paraît difficile d'accepter directement des inscriptions d'équipes pour notre niveau (entre autre, 380 clubs en Ile de France)

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

Concernant le Bernard Jeu, les départements sont pour continuer cette compétition au niveau départemental. La ligue doit-elle maintenir cette compétition au niveau régional.

Les membres du comité directeur se prononcent à l'unanimité en faveur de la continuation de cette épreuve.

La question se pose quant à la modification de l'organisation sportive. Il est proposé de supprimer la catégorie élite et de conserver la catégorie poussins. Les membres du comité directeur vote en faveur de cette proposition à 16 voix pour et 4 voix contre.

Il est proposé de modifier l'intitulé de l'épreuve. Les membres du comité directeur vote pour avec 19 voix et 1 abstention.

Concernant les Interclubs Jeunes, il est proposé de supprimer l'échelon régional. Les membres du comité directeur votent en faveur de cette proposition à 17 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Concernant la coupe de France des clubs, la commission sportive propose de ne pas organiser cette compétition pour la saison 2014-2015. Les membres du comité directeur votent en faveur de cette proposition (ne pas organiser cette épreuve) à 15 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Refonte de l'organisation sportive de la N1

REFONTE de l'ORGANISATION SPORTIVE de la N1

Cette refonte va avoir des répercussions sur les niveaux N2 et régional.

La Commission, avant d'étudier une réforme possible de notre niveau, attend de connaître les décisions qui seront prises le JEUDI 13 MAI, lors de la réunion des 4 ligues composant notre zone sportive, à Rennes, qui se prononceront sur une réforme ou pas de l'organisation de la N2 de nos deux zones.

Nous vous ferons parvenir le vendredi 14 mars leur projet afin que nous puissions en prendre connaissance lors du comité directeur.

Le délai qui nous est donc imparti, entre cette réunion et notre CD, ne nous permet donc pas d'étudier les répercussions pour le niveau régional.

La Commission se réunira afin d'y travailler, elle vous présentera son projet par Internet, afin que vous puissiez vous prononcer sur celui-ci. Nous ne pouvons pas attendre le prochain comité directeur de juin, trop tardif, les joueurs devant connaître notre organisation sportive afin de pouvoir s'inscrire en connaissance de cause.

CRITERIUM FEDERAL – NATIONALE 2 des ZONES 1 et 2 – SAISON 2014/2015

ligues de Bretagne, du Centre, des Pays de Loire et d'île de France

Compte tenu de la réforme du Critérium Fédéral de la Nationale 1, toutes catégories, dames et messieurs (suppression de la catégorie – 21 ans, N1 limitée à 24 joueurs à chaque tour,...), les responsables des 4 ligues se sont réunis ce jeudi 13 mars pour étudier les conséquences de cette réforme pour nos Nationales 2, jeunes et Elite. (Structure de la N1 ci-jointe)

Vous trouverez à cet effet, une projection des descentes possibles des N1 et N2 dans les niveaux régionaux de chaque ligue. Entre autre, pour l'Ile de France, (colonne surlignée en jaune) ces descentes seront très importantes dans certaines catégories d'âge.

Il a donc été décidé afin « d'amortir » ce nombre de descentes, de modifier la structure des N2 de certaines catégories et donc du nombre de montées (surlignées en jaune).

Structure 2013/2014			Montées	Structure 2014/2015			Montées
Catégorie	Nombre		R1 en N2	Catégorie	Nombre		R1 en N2
Filles – 11 ans	16		3	Filles – 11 ans	16		3
Filles – 13 ans	16		3	Filles – 13 ans	16		3
Filles – 15 ans	16		3	Filles – 15 ans	24		3
Filles – 18 ans	16		3	Filles – 18 ans	24		3
Dames Elite	16		3	Dames Elite	32		4
Garçons – 11 ans	24		3	Garçons – 11 ans	24		3
Garçons – 13 ans	24		3	Garçons – 13 ans	24		3
Garçons – 15 ans	24		3	Garçons – 15 ans	24		3

Garçons – 18 ans	24	3
Messieurs Elite	48	3

Garçons – 18 ans	24	3
Messieurs Elite A	24	6
		De N2B à N2A
Messieurs Elite B	48	6

Impact pour notre ligue : cela réduira le nombre de descentes en R1 dans certaines catégories, mais dans certaines, ce nombre sera encore important.

En jeunes : pas de contrainte supplémentaire concernant le cahier des charges, seul changement les plages horaires du samedi et du dimanche seront un peu plus longues.

En Elite Dames et Messieurs : cahier des charges en hausse – passage de 16 à 24 tables – augmentation du nombre d'arbitres – augmentation de la charge administrative...

L'indemnité fédérale ne changeant pas, 1000€ versés si le cahier des charges est respecté.

Déroulement sportif 2014/2015 : nombre de poules, il sera étudié, dans certaines catégories, si les joueurs seront répartis en 4 poules de 6 joueurs, ou 6 poules de 4 joueurs, puis dans le tableau KO, si toutes les places seront disputées ou pas, et ce afin de ne pas finir trop tard pendant ces deux jours.

Comme écrit dans les documents précédents qui vous ont été envoyés, la Commission Sportive Régionale se réunira pour étudier la structure régionale de notre Critérium Fédéral, compte tenu de la réforme des divisions nationales.

La proposition vous sera alors envoyée par internet, pour que vous vous prononciez sur celle-ci, afin de prévenir le plus tôt possible nos licenciés de ces réformes et d'en rédiger les règlements sportifs.

La refonte de l'organisation sportive de la N1 aura des répercussions sur la N2. La commission sportive propose donc une nouvelle structure de la N2 basée sur la modification du nombre de joueurs maximum par catégories.

Les membres du comité directeur adoptent cette proposition à l'unanimité.

Obligation d'avoir des juge-arbitres 1^{er} degré

Constat :

Depuis longtemps, cette obligation est sur les clubs et cela présente beaucoup d'inconvénients. Tout d'abord, l'obligation de formation revient aux Fédérations et à ses instances décentralisées. Ensuite, cela a contribué à former des JA qui ont fait cette formation pour « rendre service » à leur club (leur éviter une sanction sportive ou financière lourde) et qui n'ont pas assuré les prestations qui auraient été nécessaires ou l'ont fait avec incompétence car non motivés par le « métier » d'arbitre.

Besoins : En premier, il faut fournir un juge-arbitre à chaque rencontre pour laquelle on a décidé réglementairement qu'elle devait être jugée arbitrée. Pour une équipe évoluant au niveau concerné, cela nécessite 7 prestations par saison. En Île de France, il s'agit des 2 poules en PND, des 2 en PNM, des 4 en R1M et des 8 en R2M, donc $16 \times 8 = 128$ équipes concernées. Du fait de la simultanéité des rencontres, nous avons besoin d'assurer 64 prestations à chaque tour, chacune par un JA différent, donc un total de 896 prestations par saison.

D'où le second besoin, il faut avoir au moins 64 JA pour nos besoins régionaux. C'est insuffisant car ils n'auraient pas le droit d'être absents et devraient fournir chacun 14 prestations par saison (et cela ne couvre pas les besoins nationaux !). Mais il n'est pas obligatoire d'en avoir 128 qui fourniraient chacun 7 prestations comme l'implique nos règlements actuels. Plus il y en a de disponibles, mieux cela est, dans la fourchette de 64 à 896. Au delà, un JA pourrait ne pas être appelé à juge-arbitrer ou très peu lors d'une saison et il n'est pas sain de ne pas être « en activité » dans ce domaine. Pour être « en activité », il faut avoir fourni 4 prestations dans la saison. Donc 224 JA « en activité » suffiraient pour nos besoins régionaux. À cela, bien entendu, s'ajoute les besoins nationaux mais leur réglementation ne nous appartient pas.

Propositions pour avoir le nombre de JA nécessaire :

Garder l'idée d'une obligation d'avoir au moins un juge-arbitre par équipe d'un niveau concerné, mais plutôt que de faire porter cette obligation sur le club, la reporter sur l'instance dont cette équipe dépend. Ce serait donc la ligue qui aurait la responsabilité d'avoir un nombre de JA suffisant pour remplir l'obligation des équipes concernées par son championnat et devrait donc œuvrer pour les recruter, les former et les garder en activité.

Comment ? En mettant en place des incitations plutôt que des sanctions. La proposition est de créer une prime de « mise à disposition de JA » à verser à l'association qui en fournirait pour une phase. La prime n'étant versée que s'il y a eu 4 prestations effectuées par ce JA (minimum à effectuer pour être « en activité »). Comme il faut trouver les ressources pour cette nouvelle charge, demander alors aux associations dont les équipes sont concernées de payer l'équivalent d'une prime de « mise à disposition de JA » pour une phase ou de fournir un JA effectuant 7 prestations pour une saison. En procédant ainsi, on préserve la notion importante de responsabilisation à cette question de la formation des cadres en arbitrage et on incite tous les clubs à s'en occuper, tout en ne changeant rien à ceux qui le font déjà par « obligation » ou non.

Financièrement, cela ne coûte rien à la ligue, si ce n'est que, pour que cela soit assez attractif, il serait sage qu'elle prenne entièrement en charge les frais de formation des JA ! Il reste à déterminer le montant de cette prime pour qu'il soit assez incitatif afin de pousser les clubs à trouver parmi ses adhérents des JA et pas trop lourd pour que la charge ne soit pas insupportable pour ceux qui n'en

trouvent pas et ont une équipe concernée. Plusieurs modalités de versement ou de paiement de cette prime peuvent être envisagées (en avance sous forme de caution ou en fin de phase une fois les bilans établis) à déterminer aussi. On pourrait aussi moduler cette prime en fonction du nombre de prestations faites (avec un maximum possible par exemple). La gestion et le montant de cette prime de « mise à disposition » est à la charge de la ligue, à charge pour elle d'équilibrer ses comptes ou d'investir dans la formation de nouveaux arbitres en incitant davantage de clubs à proposer des personnes en formation, « récompensés » par ces primes... Par ailleurs, comme l'obligation n'est plus supportée par les clubs et que, de surcroît, c'est la ligue qui désigne les JA pour les prestations, il n'y a plus de raison de rattacher un JA à une équipe. La mutualisation des JA répond déjà à ces besoins à condition d'avoir assez de JA « en activité », ce qui serait entretenu financièrement par la proposition faite. Si cette proposition donne satisfaction on pourrait, dans l'avenir, pouvoir choisir les JA que l'on garderait « en activité » du fait de leur qualité tout en gardant les autres en cas de besoin (avec le complément de formation prévu pour les « réactiver »).

Il n'est alors plus nécessaire de s'occuper du juge-arbitrage lors de l'engagement des équipes, de la même façon que les clubs ne se préoccupent pas de la gestion des salles ou prêt de tables lors des compétitions. Ils sont simplement remerciés de leurs efforts de prêt par des primes qui n'ont rien à voir avec les engagements et cela fonctionne pas si mal... cela devrait pouvoir aussi fonctionner pour les JA !

Pierre FREYCENET présente cette proposition qui a été écrite le 18 septembre 2013. Elle a été transmise à la CRA qui l'a adoptée en janvier. La CSR l'a adoptée cette semaine.

Il s'agit d'un projet de simplification de la mutualisation.

Il s'agirait d'instaurer une prime de mise à disposition pour les clubs qui prêtent leur JA aux clubs qui sont en obligation. Ce serait une opération blanche pour la ligue. Les pénalités seraient remplacées par une prime de mise à disposition. Cela se ferait uniquement au niveau régional.

Il reste à examiner le montant de la prime, à faire supprimer la notion d'obligation en arbitrage, et à examiner la compatibilité de ce projet avec le niveau national.

Une discussion s'engage sur ce projet. Il semble que ce projet soit trop précipité pour une mise en place pour la saison prochaine. Il convient tout d'abord d'examiner le fonctionnement de la mutualisation sur un an. Par contre un assouplissement de la règle de la mutualisation est envisageable. Les clubs ne doivent plus forcément être en obligation pour pouvoir prêter leurs juge-arbitres.

Les membres du comité directeur votent à l'unanimité en faveur de ces 2 propositions (report de la proposition et assouplissement de la mutualisation).

➤ **Branche formation**

Formation professionnelle :

DEJEPS: les premières certifications ont été faites par Charles Bourget et Clémence Boutefeu.

CQP: 5 candidats l'ont obtenu.

Formations fédérales:

Formation Entraîneur Fédéral du 26 au 30 décembre: 8 stagiaires.

Formation animateur Fédéral du 17 au 20 février: 10 stagiaires.

Stage pilote (JAF) : 8 stagiaires aux vacances de la Toussaint.

Formations arbitrage :

43 arbitres régionaux formés dans les départements ; 13 juge-arbitres 1^{er} degré ; 3 juge-arbitres 2^{ème} degré.

9AR ; 6 JA1 ; 1 JA3 reçus aux examens.

Il est possible de trouver des arbitres via l'UNSS 93 de Monique DURAND.

L'UNSS 93 a mis en place 2 projets :

- projet de formation contre le décrochage scolaire (2h de théorie et 1h de pratique de formation arbitrage). Certains élèves qui ont passé cette formation seront présents au top de détection à Fresnes.
- élèves en bac pro travaillent sur un projet technique tennis de table avec le passage du "mini diplôme" d'arbitre de club.

Formation dirigeants

Une formation SPID A est prévue le 22 mars mais pour l'instant il n'y a pas d'inscrit.

➤ **Branche technique**

Claude HAMY constate avec regret qu'il n'y avait que 2 CTD présents lors du top régional de détection.

Stéphane CHAOUAT indique que des invitations officielles ont été envoyées pour le top régional de détection du 16 mars 2014.

Concernant le groupe régional de détection, il y a des résultats intéressants et 3 jeunes supplémentaires intègrent ce groupe (2 poussines de 2005 et 1 poussin).

Le top régional de détection (enfants de 2007 à 2004 avec des profils intéressants) s'est déroulé au Kremlin Bicêtre. Il y avait beaucoup de monde mais la salle était petite pour accueillir l'ensemble des familles des enfants dans de bonnes conditions. Stéphane CHAOUAT souligne le travail de Jacques BERNADAT.

Stéphane CHAOUAT informe le comité directeur des "nouveautés" de la FFTT. Désormais les compétitions de la détection se feront par demi-année de naissance (tranche de 6 mois).

Un groupe de la détection s'est rendu au tournoi de Budapest (action spécifique détection pour les 2004). Les jeunes ont remporté 2 médailles de bronze en benjamins.

Un groupe s'est également rendu aux Internationaux Jeunes d'Alsace (10 jeunes des groupes détection, pôles espoirs et élite). Disputer des compétitions en France permet d'entretenir des bonnes relations avec les autres ligues.

Un stage a été organisé à Courbevoie et Stéphane CHAOUAT souligne les bonnes conditions de réception du club de Courbevoie.

Concernant les actions à venir, le top interrégional de Fresnes se déroule ce week-end. Il accueille 4 ligues.

La ligue sera présente au tournoi international de Linz du 18 au 21 avril avec 6 filles. Il s'agit d'une action intéressante pour ces filles qui dominent leur catégorie. Cela leur permet de se confronter à une opposition plus forte.

La ligue sera présente aux Mini interligues (garçons et filles de 2004). 2 nouveaux cadres intègrent l'ETR sur cette action : Loïc MAUSSION et Sébastien DIEU. Il s'agit d'une récompense par rapport au travail qu'ils font.

Il y aura un stage de détection en avril à Salbris.

La ligue sera également présente aux EMC en août et organisera un stage 11 au 19 août à Blois regroupant des jeunes du pôle et de la détection.

David JOHNSTON remarque qu'il y a une différence dans la façon de s'entraîner et dans l'efficacité entre les garçons et les filles. C'est mieux chez les filles.

Il y a eu 2 conseils de classe : 9 enfants sont au collège Thomas Mann (4 ont un très bon niveau, 2 ont un niveau moyen, 3 ont un niveau dans la moyenne) et 4 juniors sont déscolarisés.

Concernant les compétitions, Vony-Ange est sélectionnée en équipe de France sur l'open de France à Metz. Célia SILVA et Amélie PAULY-PROST participeront à cette compétition mais à titre individuel.

Concernant l'année prochaine, les réservations de créneaux ont été effectuées. David JOHNSTON souhaiterait qu'il y ait une réflexion sur le fait de proposer le pôle espoirs jusqu'au lycée.

Il risque d'y avoir des problèmes quant au nombre de travées car il y a beaucoup de postulants pour l'année prochaine. Certains jeunes de 2003 et 2004 sont très bons et il faudra les intégrer dans 2 ans mais il est difficile d'intégrer un enfant au pôle pour le renvoyer au bout d'1 an.

Le pôle ne comportera plus de juniors l'année prochaine : 2 sont à l'ACBB. Pour les 2 autres, David va essayer de leur proposer 2 créneaux d'entraînement.

David organise les rendez-vous avec les parents pour la saison prochaine. 3 garçons ont déjà postulé.

Il a été décidé que le coût de la pension du pôle espoirs subirait une augmentation. Il passe de 1100€ à 2000€.

La ligue sera présente aux Championnats de France des régions avec 4 équipes : minimes et cadets filles et garçons. Le comité directeur valide la sélection des joueuses et des joueurs effectuée par les techniciens. L'encadrement sera composé de Natacha KWIASTEK, Christian VULGAIRE, David JOHNSTON, Jing ZHANG.

➤ **Branche communication/ développement**

Patrick BEAUSSART fait une présentation sur vidéoprojecteur du futur nouveau site internet de la ligue.

➤ **Statuts et Règlements**

Rien à signaler.

➤ **Equipements**

Concernant la classification des salles, Robert MEBARKI s'est renseigné sur la procédure.

La FFTT a adressé un courrier à Robert MEBARKI avec 3 salles prioritaires à contrôler : ACBB qui n'est pas homologué, Courbevoie et Saint-Arnoult. Mais les clubs de Voisins-le-Bretonneux, Ermont Plessis Bouchard sont également en obligation d'avoir une salle homologuée (obligation des clubs de nationale 1 d'avoir une salle homologuée).

La FFTT a demandé à Robert MEBARKI de contrôler les salles de Champagne Ardennes et du Nord- Pas-de-Calais.

➤ **Commission organisation**

La commission organisation participera à l'organisation du Top interrégional de détection, des interclubs et des interdépartementaux

4- COPREDIF

Une réunion s'est tenue mercredi dernier. 7 départements y étaient représentés. Les Présidents ont pu faire un point sur le développement mais ils ont constaté beaucoup de disparités. Il est à noter que certains clubs de certains départements ne licencient plus les adhérents.

Concernant le championnat à 6 ou à 4, les départements qui jouent à 6 restent à 6 et ceux jouant à 4 restent à 4. Seul le CD75 ne s'est pas prononcé sur ce qu'il ferait l'année prochaine.

5- Questions diverses

Le comité directeur interroge la ligue sur la relation avec la Mairie de Paris et l'histoire du stockage des tables à Carpentier. Jacques BERNADAT répond que les tables seront vendues. Après inventaire, il y a 45 tables à vendre. Elles seront vendues en lots composés d'une table et de séparations. Il y a des packages à 300€, 200€ ou 100€ selon la vétusté des tables et des séparations. 12 tables (les plus vieilles) seront données ; 2 à Madame DURAND de l'UNSS 93, et 5 à la section handisport du club de Saint Jean Les Deux Jumeaux.

6- Informations générales

Le Président remercie Jacques BERNADAT et Charles-Henry BOICHEROT de s'être déplacés à Rennes pour assister à la réunion de zone.

Il tient également à remercier Patrick BEAUSSART et Christophe ERNOTTE pour leur déplacement à Tours pour rencontrer le créateur du nouveau site internet.

Fin du comité directeur à 12h30

Le Président
Bernard MAHE

Le Secrétaire de séance